Mouvement du canal de Roubaix. — Bateaux arrivés : le *Décidé*, houille, venant de Bruay ; la *Confiance*, graines, id., Dunkerque ; la *Farandole*, houille, id., de Carvin ; *Surprise*, houille, id., Beuvry ; la *Montagne*, houille, Beuvry ; la *Chorymachrisse*, houille, Beuvry.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX.—AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Le premier numéro du journal *La Laine* paraît aujourd'hui. Il forme, ainsi que nous l'avons déjà dit, une élégante brochure de 32 pages protégées par une jolie couverture.

Le directeur de *La Laine* est M. André Dalmar, ancien filateur, 78, rue Neuve-de-Roubaix.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère et formons les vœux les plus sincères pour la prospérité de l'œuvre qu'il entreprend.

A partir du 25 mars, le journal paraîtra régulièrement tous les 15 jours. L'abonnement est fixé à 20 fr. par an.

Voici le sommaire du numéro spécimen :

A nos lecteurs	LA RÉDACTION.
Notre programme	ANDRÉ DALMAR.
Bulletin Commercial . . .	»
Revue des Marchés . . .	»
Condition publique de Roubaix-Tourcoing.	***
Les ventes à terme	***
Chambre de Commerce d'Elbœuf	***
Prenez garde.	FRANCIS LAUR.
La Lutte Commerciale . . .	***
Nouveau mode de Mordançage.	***
Les questions sociales et les Sociétés de Constructions d'habitations ouvrières.	C^e DE LA BARRÉ DE NANTEUIL

Offres et demandes.

Deux jeunes fraudeurs d'allumettes, Louis Zennevort et Guillaume Messens, âgés de 15 à 16 ans et demeurant à Roubaix, ont été arrêtés jeudi par des préposés en douane et remis entre les mains de la gendarmerie.

LILLE

M. le Préfet du Nord, commandeur de la Légion d'Honneur. — L'*Officiel* publie ce décret :

« Le Président de la République française.
» Sur proposition du ministre de l'intérieur,
» Vu la déclaration du conseil de l'ordre, en date du 31 décembre 1887, portant que la promotion faite aux termes du présent décret n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur,
» Décrète :
» Art. 1er. — M. Saisset-Schneider (Virgile-Raymond), département du Nord, est promu au grade de commandeur de l'ordre national de la Légion d'honneur. En fonction depuis janvier 1887. Ancien préfet de la Haute Garonne et de la Gironde, Officier du 12 juillet 1880.
Art. 2. — Le ministre de l'intérieur et le grand chancelier de l'ordre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.
» Fait à Paris, le 19 janvier 1888.
» CARNOT.
» Par le Président de la République :
» *Le ministre de l'Intérieur*,
» SARRIEN. »

M. Saisset-Schneider. — Le *Nord*, organ radical, commente en ces termes, la promotion de M. Saisset-Schneider au grade de commandeur de la Légion d'honneur ;

« Très fin, d'une grande distinction, M. Saisset-Schneider a fait preuve depuis longtemps de qualités de premier ordre.
» C'est grâce à ses conseils que certains républicains du Nord ont cru devoir prendre, depuis quelque temps, une attitude plus nette, plus avancée.
» *A ce titre*, il méritait que le gouvernement républicain lui témoignât sa satisfaction, par une distinction qui, bien que singulièrement dépréciée, conserve encore, aux yeux de quelques-uns, son ancien prestige. »

Le téléphone entre Paris et Bruxelles.— On a inauguré mardi, à midi, l'exploitation de la seconde ligne téléphonique entre Paris et Bruxelles.

On a doublé le nombre des cabines à la Bourse de Paris et à la Bourse de Bruxelles.

Le transfert des Facultés. — On lit dans le *Journal de Douai* :

« Nous sommes forcés de constater que la Faculté des lettres parvient à peine à se soutenir à Lille.
» Grâce au transfert des maîtres d'études du lycée de Douai, le nombre d'élèves s'est relevé à 15 en première année, à 12 en seconde année, mais il est encore et de beaucoup, inférieur au chiffre de l'année dernière.
» Quant à la Faculté de droit qui a maintenu à peu près ses positions en 2e, 3e et 4e année, elle a, semble-t-il, assuré son présent, mais son avenir est fort compromis. En effet, en première année, le chiffre des inscriptions est tombé de 53 à 44. Cela promet pour les années futures!
» Enfin, la Faculté des sciences a vu baisser de 9 le chiffre de sa clientèle.
» Ajoutons que la bibliothèque des Facultés n'étant pas encore installée, les travaux des élèves sont rendus très difficiles.

Mariages. — Mardi dernier a été célébré en l'église Sainte-Catherine, le mariage de M. Pierre Scalbert avec Mlle Vandamme.

Nous apprenons également le prochain mariage de M. Jules Thiriez, fils de M. Julien Thiriez, avec Mlle Julie Descamps, fille de M. Ange Descamps. C'est le mardi 31 janvier prochain que ce mariage sera célébré.

Né sous une mauvaise étoile. — Il y a environ six mois, mourait à Lille un brave ouvrier nommé Sautiau, laissant une femme sans grandes ressources pecuniaires et un petit garçon d'une douzaine d'années, nommé Charles.

La mort de Sautiau frappa au cœur la pauvre veuve, qui ne lui survécut qu'un mois.

Le petit Charles se trouva seul, sans parents dans la ville ; mais un frère de son père, concierge rue du Caire, à Paris, averti de la triste situation de son neveu, le fit venir chez lui et l'adopta comme son propre enfant.

Le malheur devait poursuivre le pauvre orphelin. On sait que les concierges, à Paris, ne sont pas très grandement logés : aussi Sautiau avait-il fait un lit dans une chambre du sixième étage, où couchait le petit Charles. Dans cette chambre se trouvait un poêle qu'on n'allumait jamais et dont le tuyau passait dans un tuyau de cheminée de l'étage inférieur.

Mardi, à midi, le pauvre enfant n'était pas descendu de sa chambre. Le concierge, inquiet, monta au sixième ; il trouva son neveu mort dans son lit. Il avait été asphyxié par la fumée venue de la cheminée en question et qui avait envahi la chambre.

Suicide d'un jeune homme. — Un jeune homme de 24 ans, nommé Stricanne, marchand de gaufres, demeurant 38 rue du Vieux-Faubourg, s'est suicidé aujourd'hui vers une heure dans des conditions particulièrement lamentables.

Ce malheureux était rentré un peu pris de boisson. Sa mère lui fit à cette occasion des observations.

Stricanne répondit qu'il en avait assez et qu'il voulait en finir. Immédiatement, et sans ajouter d'autres paroles, il monta dans sa chambre, prit un revolver dont il appliqua le canon dans sa bouche et fit feu.

La mort a été instantanée. Le commissaire du quartier a procédé aux constatations d'usage.

CONCERTS ET SPECTACLES

Voici le programme de la représentation qui sera donnée samedi prochain à l'Hippodrome par le *Cirque d'Amateurs* au profit des vieillards et des ouvriers nécessiteux.

Première partie : Ouverture ; 1. Bataude ; 2. Jeu de la rose ; 3. Mort et vivant ; 4. Travail de panneaux ; 5. Intermède par les clowns ; 6. Antennes dressées en liberté ; 7. Barre fixe ; 8. Haute école ; 9. Intermède ; 10. Manœuvre par huit cavaliers. — Entr'acte.

Deuxième partie : Ouverture ; 1. Trapèze volant ; 2. Le géant chinois Mé-Ke-Té-Ho, présenté par Barnum ; 3. Saïd, étalon syrien, Bébé, chevaux présentés en liberté ; 4. Le pompier vigoureux ; 5. Les deux tandems. — Entr'acte. — Pantomime.

Grande Harmonie. — Cette société a donné lundi une soirée rendue bien attrayante par le talent des artistes qui y ont apporté leur concours.

Un *Allegro Militaire* dont l'auteur est M. Clément Broatin, a commencé le programme. Ce morceau, d'un grand cachet d'originalité, a été supérieurement enlevé par la *Grande-Harmonie*.

Quelques chanteurs se sont ensuite fait entendre : M. Th. Callens de Tourcoing, qui possède un excellent organe de baryton, et M. J. Chatteleyn, qui conduit excellemment une très sympathique voix de basse.

La note gaie a été donnée par M. Bouron, c'est tout dire. Nos concitoyens ont déjà eu plusieurs fois l'occasion d'entendre ce gai diseur. La finesse et l'entrain qu'il sait apporter tant dans ses chansonnettes, que dans ses monologues, le placent certainement beaucoup au-dessus de bien des artistes de profession.

Nous avons gardé pour la fin nos éloges les plus sincères à l'adresse des huit jeunes élèves de notre école nationale de musique.

L'exécution soignée et pleine de brio qu'ils ont faite d'un joli morceau pour violons, fait grand honneur à leur distingué professeur, M. D. Laurent. Tout le monde a goûté ce numéro du programme.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du jeudi 19 janvier 1888.

Présidence de M. HEDDE

Diffamation. — Le tribunal a condamné à huit jours de prison un porteur de l'*Eclaireur national*, qui se promenait en face des vitrines de M. Doutrelon, l'horloger de la place de la Gare à Lille, en criant que ce dernier était un mangeur de chair humaine. Cette condamnation est de nature à calmer l'ardeur des camelots qui s'en vont par les rues en diffamant les commerçants pour attirer les vendeurs.

Mendicité. — Emile Dubrulle a été surpris, dans la rue de l'Epeule, au moment où il mendiait. Le tribunal le condamne à huit jours de prison.

Fraude. — Quatre jeunes gens, Louis Dhooge, Henri Roger et Desurmont Armand et Auguste, ont été surpris, au Touquet, par les douaniers. Ils emportaient ensemble, et de concert, un kilogramme d'allumettes chimiques.

Le tribunal les condamne à 3 jours de correction et 500 fr. d'amende.

Vol. — Paul Smissart, qui demeurait autrefois dans la rue de la Paix, fut dénoncé dernièrement à la police, par un ancien logeur, qui avait demeuré avec lui. Ce dernier l'accusait d'être revenu souvent, le soir, avec des pièces de bois volées dans les briqueteries.

Les témoins déclarent que le fait est exact ; que Smissart a été souvent vu chargé de pièces de bois. Le prévenu conteste le délit. Sans nier le fait matériel du transport, il prétend que ce bois lui a été donné comme étant sans valeur par des briquetiers.

Le tribunal le condamne à un mois.

Coups de couteau. — Le tribunal remet, à une audience ultérieure, une affaire de coups de couteau qui s'est passée à Halluin et qui a eu pour auteurs les sieurs Liévens et Tahon. MAITRE CARRÉ.

NORD

Une explosion à Maubeuge. — Maubeuge, 20 janvier. — Par suites de circonstances restées jusqu'ici inconnues, le compteur général installé à l'usine à gaz a fait explosion ce matin, renversant une partie des bâtiments de l'usine.

Mais, malheureusement, tout ne s'est pas borné à ses dégâts matériels. Un ouvrier a été tué sur le coup; deux autres ont été grièvement blessés.

Assises du Nord. — *4e affaire.* — Emile Henry, 51 ans, autrefois négociant et commissionnaire en matières premières, à Roubaix. Il fut, en 1871, poursuivi pour faux en écriture de commerce et banqueroute frauduleuse, puis condamné par contumace; mais il n'a été que récemment arrêté. Il va être maintenant jugé contradictoirement.

5e affaire. — Emile Deloore, 25 ans, sabotier à Attiches; meurtre du nommé Fleuret, dont le cadavre a été découvert dans un fossé longeant le bois de Phalempin.

6e affaire. — Charles Peudecœur, 39 ans, cordonnier, et Charles-Gabriel Magos, 19 ans, charbonnier: vol qualifié à la Madeleine-lez-Lille.

7e affaire. — Henri-Joseph Stiron, 39 ans, maçon à Anzin; affaire de mœurs.

Chronique du travail. — M. le sous-préfet d'Avesnes a reçu à la mairie de Cousolre, les ouvriers grévistes et leurs patrons.

A l'heure actuelle, il n'y a plus de difficultés relativement au tarifs; mais les ouvriers exigent, d'une part, que M. Hénaut consente à laisser rentrer un ouvrier nommé Guérin, considéré comme le promoteur de la grève; d'autre part, que M. Eglem renvoie cinq ouvriers qui n'ont pas pris part à la grève. Les patrons refusent de souscrire à ces conditions.

En ce qui concerne l'ordre public, M. le sous-préfet a fait entendre aux ouvriers quelques paroles sévères et les a prévenus que toute manifestation de nature à troubler l'ordre serait réprimée par la gendarmerie et au besoin par la troupe.

Ses paroles ont évidemment provoqué des réflexions salutaires, car, le soir, la manifestation habituelle ne s'est pas renouvelée.

L'accident du palais archi-épiscopal de Cambrai. — Nous n'avons rien à changer à notre récit de l'accident arrivé mardi matin à Mgr l'archevêque de Cambrai, ce récit étant exact en tous points. Sur le conseil de MM. les docteurs Hannoye et Delbarre, Mgr l'archevêque a gardé le lit toute la journée, et ce matin, s'il n'a pas dit la messe dans sa chapelle comme il le fait d'ordinaire et comme il en avait le désir, c'est uniquement par mesure de simple prudence, et toujours pour se conformer à l'avis de ses sages médecins. Son pouls n'a cessé d'être régulier ; par conséquent, pas de fièvre.

Nous avons omis hier de dire comment cette grande glace de deux mètres avait pu se détacher subitement du mur contre lequel elle était adossée. Il y a quelque temps, il fut question de remplacer la tablette de la cheminée par une autre plus confortable. On en fit partir un des supports de la glace qu'on remplaça par des tasseaux placés à chaque extrémité. Ces tasseaux vinrent-ils à fléchir ? C'est ce que nous ne saurions affirmer. Ce qui est certain, c'est que les pitons fixés dans le bois, au haut de l'encadrement, ne purent résister au poids et, restant engagés dans leurs crampons, ils cessèrent tout à coup de retenir la glace : de là l'accident.

Cette glace est si épaisse qu'elle a pu, en tombant de la cheminée, briser le fauteuil placé en face du milieu du foyer, sans se briser elle-même ni se fendre.

Si une troisième personne, comme cela devait avoir lieu quelques minutes plus tard, s'était trouvée en ce moment-là entre le prélat et M. l'abbé Colpin, nul doute qu'elle n'eût été assommée, car elle eût reçu comme la chaise, tout le poids de la glace, qui est considérable, puisqu'un homme a peine à la mouvoir.

Comme nous le disions hier, Mgr l'archevêque a des douleurs à l'épaule et aux reins, principalement, mais ces douleurs ne seront que momentanées; de l'avis des médecins elles ne doivent pas être un pronostic inquiétant.

Quant à M. Colpin, jeune, leste et vigoureux comme il est, il a pu se lever au moment de l'accident et amortir le coup en se garant avec ses mains; c'est à peine s'il a reçu quelques très légères egratignures.

La catastrophe de Comines. — L'état des victimes de l'affreuse catastrophe de lundi, est relativement satisfaisant : à l'hôpital, Jean Lemenu a pu jeudi, faire un léger repas. « Maintenant, je sens bien que je suis réchappé », a-t-il déclaré.

Louis Platteau et Alphonse Luttun sont absolument hors de danger; le petit Paul Blanquart est en bonne voie de guérison — et on conserve l'espoir de sauver la petite Louise, qui a été la plus grièvement blessée.

On a commence jeudi à déblayer une partie des décombres amoncelés autour de l'ancienne salle des générateurs de la Blanchisserie.

Les listes de souscription continuent à se couvrir de signatures. M. Saisset-Schneider, préfet du Nord, a fait remettre mercredi 150 fr. pour les victimes; une quête faite pendant les funérailles par deux Cominois a produit 191 francs.

PAS-DE-CALAIS

Le ballon l'*Arago* **serait-il retrouvé ?**

Le *New-Yorker Volks Zeitung* publie la nouvelle suivante :

« On vient de trouver dans l'Etat de Kentucky un ballon qui s'était accroché dans des broussailles. Dans la nacelle, se trouvait un cadavre. D'après l'autopsie, le malheureux aéronaute serait mort de faim. »

Le journal américain pense que c'est l'Arago, qu'on croyait perdu en mer. Il est à souhaiter que le gouvernement fasse faire une enquête par son représentant à Washington.

BELGIQUE

ÉBOULEMENT A SERAING. — *3 victimes.* — Hier, un éboulement qui s'est produit dans une des houillères de la vaste exploitation Cockerill, à Seraing a enseveli trois victimes.

Deux cadavres ont été retirés. On travaille activement afin de sauver le troisième enseveli qui vit encore.

Chambre des représentants. — Le budget des affaires étrangères a occupé toute la séance de jeudi.

M. de Mérode a traité de l'émigration. M. d'Andrimont a fait le procès à l'organisation consulaire. Enfin, un duel s'est engagé entre MM. Sabatier et de Smet-de Nayer, au sujet des conditions les meilleures pour préparer la révision des traités de commerce. M. Sabatier a peur que le gouvernement, saisi des plaintes publiques des industries et du commerce belges, ne soit forcé de recourir au système de la réciprocité.

Population et industrie belges. — La population totale de la Belgique, au 31 décembre 1886, était de 5,853,278 habitants.

Elle était en 1831 de 3,785,814. En 1839, la Belgique a perdu le Luxembourg grand-ducal et une partie du Limbourg, soit plus de 300,000 habitants. L'accroissement depuis la révolution de 1830 est donc de près de 2 millions et demi.

Ce sont les provinces industrielles du Hainaut et de Liège qui en ont, et de beaucoup, fourni la plus grande partie. L'accroissement, dans la province de Liège, a atteint la proportion énorme de 89 0/0.

Tripoteurs d'affaires. — Un nommé Jules Verbrugghe, né à Gand, administrateur de plusieurs banques et sociétés anonymes, véreuses, a été condamné mercredi par le tribunal correctionnel, pour faux commis dans les écritures de la Société des chemins de fer de Valence à Léria à 9 mois de prison.

Les complices de cet individu, les nommés Eugène Comte et Alfred Thibaudeau, sujets français, également administrateurs de cette société, avaient été condamnés l'an dernier, par défaut, à plusieurs années de prison.

Le duel de Liège. — On fait beaucoup de bruit de la rencontre qui a eu lieu mardi entre deux messieurs du grand monde liégeois; voici les faits tels qu'ils se sont passés :

M. X... était, depuis quelque temps, en relations très peu amicales avec M. Z..., lorsque X.. sollicita son entrée au Cercle littéraire dont Z... faisait partie, et qui naturellement fit tant et si bien que X... fut refusé.

X... en prit la mouche et se rendit au *Vénitien* où il cravacha Z... au visage en lui disant que « tel était le châtiment d'un lâche. »

L'un et l'autre prirent leurs témoins et ceux-ci décidèrent un duel au pistolet de combat — deux balles à trente pas.

Toutes les précautions furent prises pour dépister la police et, pendant que celle-ci prétendait pincer les duellistes à Eiden, ces messieurs s'apprêtaient au bois de Cointe, dans une propriété privée.

Une première balle ayant été échangée sans résultats, les témoins déclarèrent l'honneur satisfait invitant les adversaires à en rester là, sinon qu'ils pourraient continuer sans témoins.

Louvain. — Une grande effervescence règne parmi les étudiants de l'Université catholique de Louvain.

La querelle entre Wallons et Flamands a pris un caractère très aigu.

Hier, à la suite de l'élection du comité de l'Association générale des étudiants, on en est venu aux mains.

Durant toute la soirée des bagarres ont eu lieu entre des bandes d'étudiants, et des coups de canne ont été échangés à profusion.

ETAT-CIVIL *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 19 janvier.* — Clémence Desbonnet, rue de Leuze. — Gabrielle Lecomte, rue du Luxembourg, fort Cordonnier, 4. — Arthur Ramon, rue des Filatures, cour Buys, 5. — Sylvie Seynaeve, rue des Anges, 18. — Julienne Acke, rue de Mouveaux, 186. — Henri Missant, rue de la Perche, fort Sioen, 26. — Marthe Soiblin, rue Daubenton, 39. — Palmyre Aelbrecht, rue de Flandre, cour Duthoit 8. — Eugénie Lattyn, rue du Tilleul prolongée, 9. — Jules Percke rue du Nouveau-Monde, 76. — *Mariages.* — Emile Demarcq, 39 ans, meunier, à Roubaix, et Angèle Verkindere, 20 ans, sans profession, Roubaix — Henry Rougée, 24 ans, employé des Postes, Grande-Rue, et Flore Vanrobaeys, 24 ans, sans profession, rue Saint-Pierre, 22 — *Déclarations de décès du 19 janvier.* — Malvina Théry, 20 ans, piqueuse, rue de Jemmappes, 8. — Verlinde, présenté sans vie, rue Daubenton, cour Vanvelden, 11

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 18 janvier.* — Marguerite Montagne, rue Sainte-Ursule — Valentine Stévenart, rue du Tilleul. — Arthur Lezy, ruelle Pekin — Hermance Leclercq, ruelle Lepers. — Alice Testelin, rue du Haze. — *Déclarations de décès du 18 janvier.* — Emile Desmet, 20 jours, aux Orions. — Virginie Desfontaines, 73 ans 8 mois, sans profession, rue de l'Amidonnerie.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille TOULEMONDE-HASBROUCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Maria-Adelaide HASBROUCQ, décédée à Flers, le 17 janvier 1888, dans sa 81e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 21 courant, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — *L'assemblée à la maison mortuaire*, rue Saint-Quentin, 17.

Les amis et connaissances de la famille LOOTEN-BOVYN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Amélie BOVYN, veuve de M. Médard LOOTEN, née à Alve'inghem (en Flandre), et pieusement décédée à Roubaix, le 17 janvier 1888, à l'âge de 65 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le samedi 21 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fontenoy, 198.

Les amis et connaissances de la famille DELESALLE-DELCAMBRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-François DE ESALLE, veuf de Dame Sophie DELCAMBRE, décédé à Wasquehal, le 19 janvier 1888 dans sa 87e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 23 courant, à 10 heures 1/2, en l'église de Wasquehal. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, près de la Place.— L'Obit du mois sera célébré le lundi 20 février 1888, à 10 heures 1/2, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille PONTHIEU-MEURISSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Anne-Albertine-Françoise-Joséphe MEURISSE, veuve de M. Florentin-Joseph PONTHIEU, décédée à Wattrelos, le 19 janvier 1888 à l'âge de 82 ans et 7 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 23 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, à 9 heures, au hameau du Becq — L'Obit du mois sera célébré le lundi 20 février, à 9 heures, en la même église.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 23 janvier 1888 à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Joseph THIBAUT, époux de Dame Eugénie SADIN, décédé à Roubaix, le 16 décembre 1887, dans sa 79e année, administré des Sacrement de notre mère la Sainte Eglise. — L'Obit de la Confrérie du Très-Saint-Sacrement sera célébré en la même église le jeudi 26 courant, à 8 heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 24 janvier 1888, à 9 heures 1/2 pour le repos de l'ame de Dame Anne-Marie DEWESE, épouse de M. Gaspart DELEMAZURE, décédée à Roubaix, le 21 janvier 1887, dans sa soixante-dixième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 23 janvier 1888, à 9 heures, pour le repos des ames de : Dame Elise MARCY, épouse de M. Jean DELCOUR, décédée à Roubaix, le 20 janvier 1887, dans sa 52e année, et de Dame Florine BEAUDUMONT, veuve de M. Auguste MARCY, décédée à Roubaix, le 3 octobre 1886, dans sa 85e année, administrées des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Wattrelos, le mardi 24 janvier 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Joséphine-Aimée DESPATURES, épouse de M. André DUTHOIT, décédée à Wattrelos, le 24 janvier 1887, dans sa 81e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LE VOL DE 300,000 FRANCS
au ministère des finances
ARREST TION DES COUPABLES

La police de sûreté de Paris vient de mener à bonne fin une affaire des plus importantes.

Il y a environ quinze jours, un vol de titres trois pour cent nouveau de trois cent mille francs, disent les uns, de quatre cent mille francs disent les autres, était commis au ministère des finances.

A partir de cette époque un des garçons de bureau du ministère, nommé Louis Duffaut, avait disparu sans qu'on pût retrouver ses traces.

Le service de la Sûreté fut chargé de le retrouver et une surveillance active fut organisée. Hier soir, à sept heures, Louis Duffaut était arrêté par deux agents, rue du Faubourg-Poissonnière, en face le numéro 117.

Cet individu, en compagnie de sa femme et de sa belle-mère, était en train de charger ses malles sur une voiture et se disposait à se rendre à la gare du Nord pour gagner ensuite l'Angleterre.

Ces deux personnes ont été arrêtées en même temps que lui.

Conduit chez M. Rolly de Bainègre, Duffaut a été trouvé porteur de 20,000 fr. en billets de banque, plus 1,000 fr. en or.

Il y a deux jours, plusieurs individus, entre autres les nommés Martin, Mathenet, Ville et Ruzuti, s'étaient présentés successivement et sans avoir l'air de se connaître, chez M. Schwartz, changeur, 41, rue Vivienne.

M. Schwartz, surpris de voir les numéros des bordereaux se succéder, numériquement, sans discontinuer, avait habilement interrogé les vendeurs. Les déclarations de ces derniers lui ayant paru suspectes, il les avait fait conduire devant le commissaire de police, qui les avait gardés à sa disposition.

Hier, après-midi, Duffaut, mis en éveil par l'arrestation de ses complices, se disposait à partir. Il parla du vol commis au ministère des finances, et de son intention de s'éloigner de Paris et fut arrêté de la façon dont nous parlons plus haut.

Huit arrestations ont été opérées dans la journée d'hier au sujet de cette affaire. La plupart des complices de Duffaut sont des marchands de vins qu'il connaissait et qu'il avait chargés d'escompter les valeurs volées.

VARIÉTÉS

La vie et les mœurs à la Plata

Sur 4 millions d'habitants, il y a 100,000 de nos compatriotes établis dans la République argentine.

M. Emile Daireau a spécialement observé dans ce pays, la société, ses mœurs extérieures et intimes, l'organisation légale et sociale de la famille, les origines ethniques de la nation, les lois de sa formation et de son déplacement, ses tendances démocratiques, sa constitution politique, ses usages judiciaires, son organisation commerciale et financière, ses industries urbaines et rurales, enfin, le caractère de l'immigration qui l'envahit et la condition des étrangers qui s'y établissent.

Ne pouvant parler ici tant de sujets divers, nous nous bornerons à résumer ce que M. Daireaux décrit du nombre et de la nationalité des Européens qui vont chercher peut-être un peu loin ce qu'ils ont sous la main en Tunisie et en Algérie, c'est-à-dire le bien-être, la fortune qu'on y acquiert, aussi bien que partout ailleurs, par la culture et le négoce.

C'est à partir du 4 septembre 1812 que le gouvernement de la République argentine, constitué à la suite de la déclaration d'indépendance fit appel aux étrangers en leur offrant la liberté et des terres.

Les Anglais furent les premiers à se montrer ; en 1830 parurent quelques Français et vers 1865, les comptoirs italiens s'installaient. Depuis lors, la lutte commerciale est restée circonscrite entre ces 3 nations.

L'immigration anglaise a été ce qu'elle a été toujours et ce qu'elle est encore, spontanée individuelle, fournie par les classes commerçantes de la Grande-Bretagne, aidée de capitaux, ce qui est une condition presque indispensable de réussite.

Les premiers immigrants français furent des Basques : le courant assez faible d'abord, s'est accru vite et est devenu considérable le jour où la navigation à vapeur lui a fourni des moyens de transport commodes et à bon marché. Le mouvement a perdu de son intensité; mais les Basques, qui continuaient à abandonner leur pays, se dirigent aujourd'hui de préférence, vers le Chili. La Savoie fournit aussi un grand nombre d'immigrants. Il y a assez de Savoisiens à Buenos-Ayres pour qu'ils aient pu fonder une société d'aide et de protection. Au même rang que la Savoie figurent le Languedoc, la Cascogne, le Béarn et, en général, toutes les provinces en relations suivies avec Marseille et Bordeaux.

Il s'est créé dans le Tarn, et dans quelques autres départements voisins, des centres manufacturiers qui ne vivent d'autre chose que de l'exploitation des produits de la Plata. La France, annuellement, reçoit pour 150 millions de laines et de peaux de moutons de ce pays : c'est ce qui explique le va-et-vient d'échanges de toute sorte qui s'est établi entre les ports français et Buenos-Ayres.

L'Italie est devenue pour nous, dans ces lointaines régions, une concurrente redoutable, et son commerce, très peu actif autrefois, est aujourd'hui très important.

L'imigration italienne, en 1863, s'élevait à 7,201 individus ; en 1870, elle atteignait le chiffre de 23,000 ; en 1882, 32,000 ; en 1883, 37,000 ; en 1885, 57,580, et enfin, en 1886, elle arrive au total de 60,000.

Pendant la même periode, l'immigration française s'élevait à 150,000 personnes ; mais, dans ces dernières années, elle est loin d'avoir acquis l'importance des arrivages italiens.

La colonie espagnole, dont l'idiome favorise le séjour, sans être la première en nombre et en influence, est très considérable et riche. Les grands commerçants, les banquiers, les médecins, les avocats et les ingénieurs y sont en nombre. Du reste, le commerce avec l'Espagne a été toujours important ; il profite des habitudes de consommation que les privilèges dont il jouissait au temps de la conquête avaient imposées à la colonie.

Il y a peu d'Allemands sur les bords de la Plata : mais leurs maisons, dont le siège est à Paris, ont accaparé l'importation des tissus, à peu près abandonnée par nous. On trouve aussi, à Buenos-Ayres, des Russes, des Autrichiens, des Hollandais, des Uruguayens, des Portugais jusqu'à des Grecs et des Turcs. La physionomie des habitants, les diverses couleurs du visage, démontrent surabondamment que toutes les races, la blanche, la noire et la jaune, d'où sont sortis les indigènes qui peuplaient le pays avant l'arrivée des Espagnols, ont contribué à la formation du peuple.

On sait que le territoire de la République argentine est le pays des terres vierges, terres habitées par des éleveurs et que secondent les *gauchos* à cheval, armés du lacet ou de la demi lune ; celle-ci sert à couper le jarret du bœuf qu'il faut abattre ; le lacet s'emploie pour arrêter, dans sa course, le cheval que l'on veut dompter.

La mort du bœuf dans les pampas, telle que la raconte M. Daireaux, est fort touchante. Sur le sol dévasté par la sécheresse, les animaux se traînent : l'un d'eux est tombé pour ne plus se relever; ses compagnons habitués ceux du troupeau à laquelle il appartient, se groupent autour de lui et assistent, silencieux, à sa longue agonie. Le cadavre est à peine raidi par la mort, que le groupe se resserre, s'augmente d'un grand nombre d'animaux voisins, et fait la veillée du mort. Ce sont de véritables pleurs qu'expriment les beuglements de ces quarante ou cinquante bœufs ou vaches, immobiles et debout. Il faut les disperser, sinon ils resteront là et en oublieront le pâturage.

C'est sur les bords de l'Uruguay, mais hors de la République argentine, que la fabrique l'extrait Liebig fait abattre 400,000 bœufs de choix par an. Elle est un grand auxiliaire pour les éleveurs de ces contrées ; mais que l'on ne s'imagine pas que la chair de ses animaux passe tout entière, par cuillerée à café, dans un pot au feu des ménagères. Ce que la Compagnie exporte, c'est en réalité 200,000 kil. de langues et de *corned-beef* en boîtes, et 2 ou 3,000 tonnes de suif.

CHOSES ET AUTRES

Dialogue d'amour.

— Alors... tu m'aimeras longtemps ?

— Aussi longtemps que durera l'affaire Wilson...

— Ah ! merci. Toute la vie, alors !

***

Un éléphant qui connaît son affaire.

On jouait une féerie ; et un figurant, qui s'était endormi, allait manquer son entrée. L'éléphant n'en fait ni une ni deux : il le prend avec sa trompe et le dépose devant le trou du souffleur, à la grande joie des assistants.

***

Une réponse, qui dispense de tout commentaire.

— Aimez-vous les enfants, monsieur Z... ?

— Oui; quand ils crient et quand ils pleurent... parce qu'alors on les met à la porte !

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Une lettre du général Lallemand

Le *Gaulois* a reçu la lettre suivante :

« Paris, 19 janvier 1888.

» Monsieur le directeur,

» Un article que je lis dans votre numéro du 17 de ce mois me met dans l'obligation de vous faire connaître que l'unique motif de ma démission de membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur a été que, placé en disponibilité et ayant fixé ma résidence loin de Paris, il ne m'était plus possible d'assister aux séances du conseil ni de prendre part à ses travaux.

» Je vous serai obligé de vouloir bien, comme rectification, insérer ma lettre dans votre prochain numéro.

» Agréez, monsieur le directeur, l'assurance de ma parfaite considération. » Général LALLEMAND. »

L'incident de Florence

M. Crispi dit le *Gaulois*, a adressé aux représentants de l'Italie à l'étranger une circulaire expliquant la conduite du gouvernement italien dans l'affaire du consulat français de Florence.

Cette circulaire, qui est un nouvel aveu, a produit un si fâcheux effet dans les chancelleries européennes, que M. de Bismarck a compris la nécessité de se dégager de son compromettant allié.

Aussi, M. le comte de Munster est-il allé voir M. Flourens, à cet effet, et lui a-t-il dit :

— Mon cher monsieur Flourens, je tiens à vous déclarer que nous sommes tout à fait étranger à ce qui se passe en Italie.

Le roi Humbert lui-même est, dit-on, plus que mécontent de M. Crispi, qui lui a déjà mis sur les bras l'affaire Torlonia.

De sorte que M. Crispi ne paraît plus avoir les appuis sur lesquels il comptait pour nous refuser la satisfaction qui nous est due. En coïncidence, la situation s'est améliorée.

D'autre part, la *Justice* publie la note suivante :

« Nous croyons pouvoir annoncer, d'après nos renseignements de la dernière heure, qu'une détente se produit à propos de l'incident de Florence, et que M. Flourens compte sur une solution très prochaine dans un sens favorable. »

Les manifestations de Rouen

Rouen, 20 janvier. — Il n'y a pas eu de conférence dialoguée hier soir à la cathédrale, et il n'y en aura plus.

Il a été question des troubles de Rouen au conseil des ministres d'hier, et M. Sarrien en rendant compte des faits que nous avons relatés, avait déclaré que toutes les mesures étaient prises pour « assurer l'ordre public et la liberté des cultes. »

L'euphemisme est joli, puisque la « liberté des cultes » s'est traduite par la fermeture des portes de la cathédrale.

D'autre part, l'*Agence Havas* publie la note suivante :

« Le préfet de la Seine-